

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2012**

**Nombre de Conseillers :** en exercice / 11 / présents / 11 / votants / 11 /

L'an deux mil douze, le 03 avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 24 mars 2012, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS :** Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND, Claude ROUSSEAU,

**SECRETARE :** Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil qui sont tous présents à l'heure et demande un moment de recueillement en la mémoire de Rémy BERNIER, de son épouse et du jeune automobiliste disparus dans un terrible accident de la route. Il souligne les relations exceptionnelles d'amitié et de travail qu'il partageait avec Rémy. Il présente ensuite l'ordre du jour.

**1/ Vote du compte administratif et de gestion.**

Le Maire présente les comptes qui font apparaître une économie de 88 714 € sur le fonctionnement et une économie de 73 959 € sur l'investissement.

Le Maire précise que ces économies ont été réalisées dans le but de financer la route de Veau le Côteau-Fargeas (129 000 €) sans avoir recours à l'emprunt et une partie de la première tranche de réfection du Cantou en 2012.

Le Conseil vote à l'unanimité ce compte administratif et de gestion

**2/Affectation du résultat.**

Le Maire demande aux conseillers l'autorisation d'affecter 78 284 € au profit de la section investissement en 2012 et de laisser 63 922 Euros à la section fonctionnement. Cette affectation du résultat est acceptée à l'unanimité.

**3 /Vote des taux et des taxes locales en 2012.**

Le Maire explique que l'augmentation du coût des matières premières, des travaux en général et des charges sont en prendre en compte pour 2012 mais que devant un tel résultat il ne lui paraît pas souhaitable d'augmenter les taux des taxes locales en 2012. Après une longue discussion où la baisse de ces taxes a été envisagée le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux actuels qui sont déjà parmi les plus bas du Canton afin de ne pas être obligé de procéder à une augmentation brutale de ces taux en 2013 si la crise économique actuelle persiste.

**4/Attribution des subventions 2012.**

Le Conseil accepte à l'unanimité d'octroyer les mêmes montants de subventions (200 €) aux associations communales (ACCA, Auvézère Animation et La Troupe du Saut-Ruban) il décide de porter à 150 € la subvention au profit de la Lutte contre le cancer, il décide d'octroyer une subvention de 150 € à la Sécurité Civile, il maintient sa subvention de 300 € à l'Ecole Primaire de PAYZAC et refuse d'octroyer la subvention de 100 € demandée par le Syndicat de Pêche de PAYZAC. (Cette dernière décision est motivée par la réception d'une lettre d'un pêcheur membre du bureau de la société de pêche, mettant injustement en cause l'intégrité du Maire)

**5/Vote du budget primitif 2012.**

Le Maire présente le budget primitif 2012 qui prend en compte les travaux de voirie cités plus haut et la première tranche de réfection du Cantou. Afin de préserver une marge suffisante pour la réfection de la voirie en 2013 ce budget fait apparaître le

recours à un emprunt de 104 257 Euros en 2013 pour financer la deuxième tranche de travaux du Cantou.

Le Conseil vote à l'unanimité ce budget.

#### **6/Préparation des élections présidentielles.**

Le Conseil s'organise pour la mise en place des bureaux de vote et assurer leur permanence.

#### **7/Tour du limousin.**

Le tour du Limousin traversera la commune le 16 août 2012, l'itinéraire emprunté en milieu de matinée sera la VC SAVIGNAC- St-MESMIN par les Bessades, le Bourg, Charoncle , la Maison Neuve et GENIS.

Les Conseillers s'organisent de façon à assurer la sécurité à tous les carrefours.

#### **8/Divers :**

##### **Organisation du Gala du 4 août 2012.**

Nathalie LEGAY est chargée de la promotion, de l'animation et de l'organisation du menu et du dîner. Le prix d'entrée sera comme l'année dernière 20 €.

Les Conseillers sont chargés du montage des chapiteaux le samedi 26 mai , de l'organisation du concours de pétanque qui aura lieu sur le site des Ages (ils seront assistés de Henri GRELLETY ;

##### **Travaux de voirie.**

Les travaux de réfection de la route Veau-le Côteau-Fargeas débuteront fin mai , l'enrobé sera déposé fin septembre.

##### **Chauffage du Cantou :**

La réfection du Cantou incluant la modernisation du chauffage le Maire demande au Conseil l'autorisation de faire faire une étude sur l'installation d'une chaufferie au bois qui pourrait prendre en compte tout le chauffage des bâtiments communaux situés dans le bourg . il ajoute que ce mode de chauffage est fortement subventionné et qu'il pourrait permettre de réaliser des économies importantes.

L'ensemble des Conseillers accepte cette étude . Ces travaux pourraient être inclus dans le plan de financement du Cantou.

##### **Cérémonie du 8 mai :**

La cérémonie du 8 mai se déroulera à SAINT-MESMIN à 11H00 en présence des enfants de l'Ecole Buissonnière et se poursuivra à CLAIRVIVRE à 11H30 avec une remise de médailles à M. Raoul COMBELAS de GENIS. Un pot de l'Amitié offert par le Directeur de l'Établissement de CLAIRVIVRE clôturera cette cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé ,la réunion s'est terminée à 22H45.

Le Maire